

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 20 (1960)

Rubrik: Le développement du tourisme en 1960

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Suisse », et tant d'autres trouvailles à effet spontané, touchant « dans le mille », de l'ancien directeur de l'ONST, maintenant retraité.

Le slogan de 1960, qui met l'accent sur les prix modérés et la qualité traditionnelle de notre pays de tourisme, a fait ses preuves ; il restera à l'avenir un de nos plus solides arguments, car aussi longtemps qu'il gardera sa validité, nous pourrons envisager avec confiance l'avenir du tourisme suisse.

I. Le développement du tourisme en 1960

I. Statistique

Les chiffres provisoires fournis par le Bureau fédéral de statistique donnent un total de 7 736 145 arrivées et de 28 147 256 nuitées dans les hôtels, pensions, sanatoriums d'altitude et cliniques. Par rapport à l'année précédente, le chiffre des arrivées s'est augmenté de 33 841 (+ 4,6 %) et celui des nuitées de 1 169 515 (+ 4,3 %). Ce sont surtout les hôtels et les pensions qui ont bénéficié de cet afflux, enregistrant 1 315 993 nuitées (5,3 %). Le développement des arrivées et des nuitées s'établit comme il suit pour les années 1959 et 1960, respectivement :

1. Hôtels et pensions

	<i>Arrivées</i>			
	1959	1960 *	Augmentation ou diminution en %	
Etrangers	4 574 453	4 934 067	+ 359 614	+ 7,9
Suisses	2 776 626	2 753 288	— 23 338	— 0,8
Total	7 351 079	7 687 355	+ 336 276	+ 4,6

* Chiffres provisoires.

Nuitées

	1959	1960 *	Augmentation ou diminution en %	
Etrangers	14 311 219	15 402 349	+ 1 091 130	+ 7,6
Suisses	10 516 872	10 741 735	+ 224 863	+ 2,1
Total	24 828 091	26 144 084	+ 1 315 993	+ 5,3

2. Sanatoriums et cliniques

Arrivées

Etrangers	12 088	12 749	+ 661	+ 5,5
Suisses	34 137	36 041	+ 1 904	+ 5,6
Total	46 225	48 790	+ 2 565	+ 5,5

Nuitées

Etrangers	620 322	561 029	— 59 293	— 9,6
Suisses	1 529 328	1 442 143	— 87 185	— 5,7
Total	2 149 650	2 003 172	— 146 478	— 6,8

3. Total

Arrivées

Etrangers	4 586 541	4 946 816	+ 360 275	+ 7,9
Suisses	2 810 763	2 789 329	— 21 434	— 0,8
Total	7 397 304	7 736 145	+ 338 841	+ 4,6

Nuitées

Etrangers	14 931 541	15 963 378	+ 1 031 837	+ 6,9
Suisses	12 046 200	12 183 878	+ 137 678	+ 1,1
Total	26 977 741	28 147 256	+ 1 169 515	+ 4,3

La durée moyenne des séjours dans les hôtels et pensions a légèrement augmenté, passant de 3,38 nuitées en 1959 à 3,40 en 1960. Pour les étrangers, cette moyenne a été de 3,12 nuitées (1959 : 3,13),

* Chiffres provisoires.

alors que celle des hôtes suisses s'est augmentée de 3,79 à 3,9 ; ceci en raison d'une augmentation des séjours pour raisons professionnelles.

Les possibilités d'hébergement, qui s'élevaient à 207 297 lits en décembre 1959, se sont accrues de 4793 unités (+ 2,3 %) pour atteindre le total de 212 089 lits, alors que le nombre des lits, dans les hôtels et pensions seulement, s'est augmenté de 5685 unités (+ 2,9 %), avec un total de 203 657 ; on ne compte plus dans les sanatoriums et dans les cliniques qu'un total de 8432 lits (— 9,6 %). L'augmentation du total des lits dans les hôtels et pensions de l'ensemble de la Suisse s'est affirmée plus particulièrement dans la région des Alpes vaudoises, les travaux de transformation de sanatoriums en hôtels étant poursuivis à Leysin. En Valais, le total des lits disponibles s'est accru de 1435 unités (+ 8 %) (Crans, Montana, Verbier et Zermatt en tête). Dans le canton des Grisons, cette augmentation s'est chiffrée par 1123 lits (+ 3,6 %), alors que dans les autres régions du pays, l'augmentation de la capacité de logement est restée au-dessous de la moyenne du pays entier.

Les lits disponibles dans les hôtels et pensions ont été occupés dans une proportion de 47,3 % (1959 : 46,1 %), ce qui représente un record. Pour l'ensemble des établissements touchés par les relevés de la statistique, sanatoriums et cliniques compris, le taux d'occupation des lits était de 48,4 % en 1960, un pourcentage qui n'est dépassé que par les résultats de 1947, où l'on ne dénombrait, toutefois, que 176 493 lits. Le taux d'occupation de la région du Léman (62,5 %), du Plateau Nord-Est (59,6 %), de l'Oberland bernois (49,5 %), des Grisons (49 %) et du Tessin (48,3 %) dépasse le taux moyen de 47,3 % valable pour l'ensemble du pays. Les augmentations de fréquence dans les hôtels et pensions ont été enregistrées surtout dans les régions des Alpes vaudoises (+ 12,9 %), du Valais (+ 8,8 %), de la Suisse centrale (+ 7,9 %), du Léman et du Jura (+ 6,4 % respectivement) et du Plateau Nord-Est (+ 6 %). Le tableau ci-dessous donne un aperçu du mouvement touristique des étrangers dans les hôtels, pensions, sanatoriums et cliniques en 1960, en rapport avec les données de l'année précédente.

Nuitées des hôtes étrangers en 1959 et 1960 *

	1959	1960 *	Augmentation ou diminution en %	
<i>Voisins de la Suisse</i>				
Allemagne	4 070 135	4 164 828	+ 94 693	+ 2,3
France	2 238 197	2 653 699	+ 415 502	+ 18,6
Italie	920 747	987 207	+ 66 460	+ 7,2
Autriche	257 202	268 369	+ 11 167	+ 4,3
<i>Autres pays européens</i>				
Grande-Bretagne	2 672 576	2 910 592	+ 238 016	+ 8,9
Pays-Bas	842 572	828 116	— 14 456	— 1,7
Belgique/ Luxembourg .	982 318	910 556	— 71 762	— 7,3
Suède/Dane- mark/Norvège .	318 075	337 103	+ 19 028	+ 6,0
Espagne/Portugal	176 177	197 200	+ 21 023	+ 11,9
Autres pays ** . .	271 799	251 375	— 20 424	— 7,5
<i>Pays d'outre-mer</i>				
USA/Canada . . .	1 390 186	1 581 780	+ 191 594	+ 13,8
Amérique cen- trale et du Sud	228 910	254 621	+ 25 711	+ 11,2
Afrique	175 391	190 139	+ 14 748	+ 8,4
Asie/Australie . .	387 256	427 793	+ 40 537	+ 10,5

Ce tableau permet de faire les constatations suivantes : l'Allemagne s'inscrit de nouveau en tête avec, toutefois, un certain ralentissement dans le rythme rapide qu'elle affichait ces dernières années. Le contingent de la Grande-Bretagne s'est sensiblement accru, frisant le record de 2 976 314 nuitées enregistrées en 1947. La France, elle, fait un bond remarquable et elle s'inscrit en tête de tous les pays pour le total des nuitées comme pour le pourcentage. L'Italie est près d'atteindre le million de nuitées et elle dépassera sans doute

* Chiffres provisoires.

** Y compris l'URSS et la Turquie.

ce chiffre en 1961. Une légère diminution est enregistrée pour les pays du Benelux : les unités des Pays-Bas ont diminué de 1,7 %, celles de Belgique de 6,6 % et celles du Luxembourg de 12,5 %. Les trois pays scandinaves — la Suède, le Danemark et la Norvège — sont, par contre, en progrès dans une proportion de 6 % (1959 : + 1,6 %). La Presqu'île ibérique paraît, elle aussi, s'intéresser davantage aux vacances en Suisse. Parmi les autres pays européens, signalons la Yougoslavie, pour laquelle nous enregistrons une augmentation de 12,3 %, alors que la Finlande et la Turquie accusent des reculs de — 10,5 % et de — 34,1 %, respectivement.

Comme nous l'avons relevé dans notre avant-propos, l'afflux d'hôtes venus de pays d'outre-mer a été particulièrement grand durant l'année 1960. Alors que les nuitées d'hôtes européens ont augmenté de 6 %, celles des pays d'outre-mer ont atteint plus de 12,5 %. Ce sont les Etats-Unis qui affichent l'avance la plus forte réalisée par les pays hors d'Europe, et cela avec 188 000 nuitées en sus et un total de 1 488 233, frisant le 1,5 million. Pour l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud, en recul pour l'année 1959, notons une avance de près de 50 %, due essentiellement à l'intérêt soudain que l'Argentine porte à notre pays. Signalons, enfin, les augmentations suivantes : Australie/Océanie (+ 35 %), Japon (+ 26,1 %), Afrique du Sud (+ 15,4 %) et Inde/Pakistan (+ 17,5 %). Le seul pays d'outre-mer en net recul est l'Egypte (— 10,8 %).

La part de l'Europe dans le total des nuitées étrangères qui, en 1959, s'élevait encore à 85,4 %, est descendue à 84,6 %, alors que celle des pays d'outre-mer est passée de 14,6 à 15,4 %.

La proportion de nuitées indigènes et de nuitées étrangères s'établit par 43 : 57, et ces dernières ont progressé (en 1959 : 47 : 53). Le nombre des nuitées indigènes ne s'est accru que d'environ 138 000 unités, ou 1 %, et il faut tenir compte de l'augmentation des séjours dus à des raisons professionnelles. La part du tourisme interne semble se stabiliser à un total d'environ 12 millions de nuitées relevées dans le seul secteur des hôtels et pensions, et cela représente une augmentation de 50 % sur les chiffres des années d'avant-guerre, de 1933 à 1939.

2. Trafic ferroviaire

Les chemins de fer fédéraux ont transporté en 1960 environ 225,6 millions de voyageurs, soit 2,4 millions de plus que l'année précédente. Les recettes provenant du trafic des voyageurs se sont élevées à 392,7 millions de francs, soit 32,4 millions de plus qu'en 1959. Pour le nombre des voyageurs transportés, comme pour le total des recettes, un record de taille est atteint.

En 1960, 585 475 billets de vacances ont été vendus. Et 24 700 abonnements à demi-taxe d'une validité d'un mois — qui peuvent actuellement être délivrés avec cartes complémentaires pour 5 à 10 jours d'abonnement général — ont trouvé preneurs. 176 248 voitures automobiles, comportant jusqu'à huit places, ont été acheminées par le tunnel du Gothard, 40 178 par celui du Simplon et 12 749 par celui du Lötschberg. En 1960, l'électrification du réseau des chemins de fer fédéraux a été achevée, sur une longueur totale de près de 3000 km. Pour la première fois, des wagons à couchettes des CFF ont été utilisés dans le trafic international et cela avec beaucoup de succès. Pour la première fois également, un train servant au transport de voitures automobiles et de voyageurs a été inauguré ; il a circulé une fois par semaine, du 29 juin au 1^{er} septembre, sur la ligne de Zurich/Altstetten-Berne-Avignon. Les recettes enregistrées pour le transport de voyageurs dans les chemins de fer privés se sont élevées à 83 123 millions de francs (78 712 millions de francs pour l'année précédente), ceci pour le trafic courant dont une petite partie provient de la forte conjoncture touristique.

3. Trafic routier

Selon des estimations de la Direction générale des douanes et du Bureau fédéral des statistiques, 19 429 000 véhicules à moteur en provenance de l'étranger (+ 14 %) sont entrés en Suisse en 1960 ; 15 023 000 sont attribués au trafic touristique proprement dit (+ 12,5 pour cent), à l'exclusion du trafic frontalier. 5 629 000 (+ 13 %) venaient d'Allemagne, 4 139 000 (+ 21 %) de France, 3 827 000

(+ 4 %) d'Italie, 740 000 (+ 19 %) d'Autriche, 190 000 (+ 8 %) de Belgique/Luxembourg, 174 000 (comme l'année précédente) des Pays-Bas, 182 000 (+ 4 %) de Grande-Bretagne, 43 000 (+ 13 %) des pays scandinaves et 99 000 (+ 10 %) d'autres pays. A ces chiffres s'ajoutent, selon des relevés précis, 63 690 autocars étrangers (+ 5,5 %). Les cars postaux des PTT ont transporté, aux propres frais de l'Administration des PTT, 25 003 606 personnes, 474 537 de moins que l'année précédente ; les recettes ont cependant augmenté de 967 886 francs sur un total de 24 874 929 francs. La fréquentation des lignes exploitées en saison touristique, dans les cols alpins au premier chef, a pâti en raison des conditions atmosphériques défavorables de l'été et de l'automne.

Le 30 septembre 1960, on comptait, en Suisse, 865 106 véhicules à moteur (+ 9,2 %), dont 485 233 voitures privées (+ 12,9 %), 24 046 « station-wagons » (+ 20,2 %), 3127 autocars (+ 3,1 %) et 291 326 cycles à moteur et scooters (+ 3,4 %).

Cela correspond à un véhicule à moteur pour six personnes et à une voiture privée ou station-wagon pour onze personnes, un fait qui a sa signification pour le développement du tourisme individuel.

4. Trafic aérien

En 1960, la Swissair a pu étendre à Buenos Aires sa seconde ligne de l'Amérique du Sud et a inauguré une troisième ligne jusqu'à Hongkong. La compagnie dessert régulièrement 37 pays et son réseau s'étendait, le 1^{er} juillet, à 131 523 km. Elle a transporté un total de 1 285 520 passagers, soit 189 751 de plus qu'en 1959. La Swissair s'est assurée sept avions à réaction en 1960, soit quatre Caravelles et trois Douglas DC-8. Dès la fin de septembre, elle a pu desservir le trafic du Nord de l'Atlantique entièrement avec des « jets ». Les 34 compagnies étrangères assurant un service régulier à destination de la Suisse ont transporté, transit compris, 1 077 997 passagers (186 555 de plus). Des entreprises d'Argentine, de Roumanie et du Liban sont venues s'ajouter à ce nombre. En 1960, dix compagnies étrangères participaient au trafic de lignes saisonnières. Le trafic à la demande

a transporté un total de 219 594 passagers (1959 : 229 064). A la fin de l'année, 752 avions civils étaient enregistrés en Suisse (fin de 1959 : 666), soit 36 de la Swissair, 214 avions réservés au trafic commercial, 261 avions privés, 6 hélicoptères et 235 planeurs.

II. Rapports avec les autorités, les intéressés au tourisme et les associations

Nous avons eu l'occasion d'apprécier à sa pleine valeur l'appui assuré par le Dr Willy Spühler, nouveau chef du Département fédéral des postes et chemins de fer, dont l'intervention efficace au sein des séances de commissions du Conseil national et du Conseil des Etats, ainsi que lors du vote des Chambres fédérales, témoigna de l'intérêt porté par ce haut magistrat à notre cause. Nous remercions également le nouveau chef du Département des finances, M. le Dr Jean Bourgknecht, pour la compréhension dont il fit preuve.

Nous avons entretenu des relations suivies avec divers services du Département politique fédéral, avec sa section « Information et presse » et également avec les ambassades, légations et consulats de notre pays, dont l'appui nous est très utile dans les pays où nous ne sommes pas directement représentés.

Une tradition bien établie consiste à nous confier, deux fois par an, pour une orientation détaillée sur les tâches de notre Office, des jeunes stagiaires du Département politique fédéral qui sont destinés aux services consulaires de l'étranger et qui désirent mieux connaître les problèmes du tourisme ; en février et en octobre, nous avons reçu deux groupes de ces futurs diplomates. Notre gratitude va à M. le ministre Paul Clottu, chef de la Division des affaires administratives du Département politique fédéral. Sur l'intervention de ce département (Bureau des organisations internationales, assistance technique) nous avons accueilli à Zurich, ainsi que dans nos agences de Bruxelles et de Milan, des jeunes stagiaires de Tunisie, d'Irak et de Yougoslavie.